

# Un budget de transition voté

L'époque s'y prête. Les conseillers communautaires se sont réunis à Ondreville pour définir la ligne de conduite des Terres Puisseautines par l'intermédiaire son budget primitif. La marge de manœuvre est faible car la situation financière de la collectivité n'est pas florissante. « Tout le monde a joué le jeu : personnel, membres des associations... pour faire des économies, souligne Luc Nauléau, vice-président aux finances. Pour preuve, les excédents de résultat de 59.253,58 € au budget fonctionnement et de 95.623,50 en investissement sur 2015. »

Pour autant, même en transférant une partie des bénéfices du fonctionnement vers l'investissement, le déficit de ce dernier se monte encore à 149.386,42 €. « Notre budget 2016 sera une transition, affirme l'élu, puisqu'en 2017, des fusions intercommunales seront actées. » L'investissement 2016 sera quasiment nul, seuls des travaux d'entretien des équipements sont maintenus.

## Pas de hausse des taux

Dans ce contexte, les élus ont décidé de ne pas



**DÉBAT.** Le chantier du château des deux tours ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté de communes.

augmenter les taux de fiscalité. « Malgré tout, comme les bases, fixées par l'État, ont augmenté, et que l'on constate une progression de la population et des entreprises, les re-

cettes attendues seront supérieures de 50.000 € ».

L'an dernier, les subventions aux associations avaient été baissées de 5 %. Cette année, les aides sont maintenues à cette

valeur. Les seules augmentations notables sont en direction de l'Omnisports qui compte des sections supplémentaires, et des coopératives scolaires consécutives à l'augmentation des élèves. Tous les budgets ont été approuvés à l'unanimité.

La communauté de communes va par ailleurs achever la procédure de PLU (plan local d'urbanisme) engagée par la commune d'Ondreville.

Enfin, la CCTP, envisageant de créer un bloc sanitaire au stade de football, avait fait une demande au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux). Cette dernière étant refusée, un dossier va être déposé auprès du fonds de soutien à l'investissement local. ■

## ■ Une subvention loin de faire l'unanimité

Le seul désaccord entre les élus s'est manifesté à propos d'une demande de subvention de l'association Le Théâtre des Minuits. Cette dernière souhaite bénéficier d'une aide au titre de la réserve parlementaire du sénateur Jean-Pierre Sueur. Ce dernier pourrait intervenir si, et seulement si, la communauté de communes soutient le projet de restauration du château des deux tours de La Neuville-sur-Essonne, propriété de la troupe du Théâtre des Minuits. « Ce serait un chantier de restauration de patrimoine, favorisant les rencontres et échanges

internationaux de jeunes, déclare la présidente de la CCTP, Véronique Lévy. Nous pourrions verser 1.000 €. »

De très nombreux élus ont réagi : « Cette association est une façon détournée de travailler sur un site privé ! », « Nous demandons aux bénévoles de nos associations locales de faire des efforts financiers, ça ne va pas dans le bon sens... », « Donner à cette association, c'est créer un précédent »...

Mise au vote, la proposition a été adoptée (11 voix pour, 2 contre et 14 abstentions).